

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 juin 2020

Siège social : Université de Lille 42, rue Paul Duez à Lille

PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS

L'an deux mille vingt, le 16 juin, à 10 heures,

Les membres du Conseil d'administration de la Fondation Partenariale de l'Université de Lille ayant son siège dans les locaux de l'Université de Lille, 42 rue Paul Duez, 59800 Lille (ci-après dénommée « la Fondation »), se sont réunis, sur convocation du Président de la Fondation, Monsieur le Pr. Xavier Vandendriessche, envoyée par courrier électronique, conformément aux dispositions des statuts.

En raison des conditions sanitaires, cette séance du Conseil d'administration se tient par visioconférence. Hormis le président de la Métropole Européenne de Lille qui n'a pu se rendre disponible pour cette réunion, tous les administrateurs sont présents.

Le Conseil d'administration est présidé par Monsieur le Pr. Xavier Vandendriessche, en qualité de Président de la Fondation. Le Président est assisté d'un secrétaire de séance, Monsieur Pierre-Marie Robert, en sa qualité de membre du collège des représentants des personnels.

Le Président rappelle que le Conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Programme 2020 : accord sur des projets à soutenir sur l'avis du Comité des projets (délibération) ;
- 2. Situation du portefeuilles d'actions Genfit.

Le Président a mis aux voix les propositions de décisions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

I. Contextualisation

Les séances successives du Conseil d'administration prévues le 26 mars n'ont pu se tenir du fait la crise sanitaire et du confinement.

Il n'était pas envisageable que la modification de la composition du Conseil d'administration et l'élection du nouveau président de la Fondation soient réalisés par visio-conférence.

Pour autant, la Fondation a continué à recevoir des demandes de financement, y compris durant la période de confinement. Le Comité des projets a pu se réunir à distance (séance du 30 avril 2020) et émettre des avis circonstanciés sur les projets présentés.

C'est la raison pour laquelle il a été décidé de réunir le Conseil d'administration ce jour afin de délibérer sur les projets en cause.

S'agissant de l'approbation des comptes 2019, l'ordonnance du 25 mars 2020 portant adaptation des règles relatives à l'établissement, l'arrêté, l'audit, la revue, l'approbation et la publication des comptes a prévu que les délais imposés par des textes législatifs ou réglementaires ou par les statuts d'une fondation pour approuver les comptes annuels ou pour convoquer l'assemblée chargée de procéder à cette approbation, sont prorogés de trois mois. Considérant que les conditions sanitaires rendront possibles une séance en présentiel, le Conseil d'administration décide qu'il se réunira le 7 juillet 2020 à 15h pour délibérer sur les comptes 2019.

Enfin, le Président informe le Conseil d'administration de l'accord donné pour le portage par la Fondation de la campagne d'appel à dons lancée par l'Université pour subvenir aux besoins en équipement informatique des étudiant-e-s. La fermeture des campus universitaires a en effet révélé des fragilités sur différents plans dont le manque d'ordinateurs portables pour continuer à étudier à distance.

II. Examen des projets

Conformément à l'article 12.1 des statuts, « Le Conseil d'administration a notamment comme pouvoirs généraux de : [...] donner son accord sur les actions et projets soutenus. »

Monsieur Bruno Desprez, représentant désigné par la Fondation au sein du Comité des projets, présente les avis rendus par ledit comité réuni les 5 mars et 30 avril 2020. Le Comité des projets a auditionné les porteurs de projet en séance.

1) Mécanismes d'assemblage du virus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient

- Porteur de la demande : Sandrine Belouzard, chargée de recherche Cnrs, Centre d'Infection et d'Immunité de Lille, équipe virologie moléculaire et cellulaire dirigée par Jean Dubuisson, DR Cnrs.
- <u>Objet de la demande</u> : soutien salaire chercheuse post-doc pour 12 mois afin de mener un projet de recherche sur les coronavirus à forte visibilité nationale et internationale.
- Coût global du projet : 105.100 €.
- Demande formulée auprès de la Fondation : 56.000 €.
- <u>Positionnement du Vice-président Recherche de l'Université</u> : il soutient la demande.
- Avis du Comité des projets : défavorable.

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil d'administration décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

Conscient de l'importance du sujet de recherche porté par l'équipe virologie moléculaire et cellulaire dont l'objectif se situe plutôt sur la voie de la connaissance que sur celle de la thérapeutique, le Conseil d'administration est toutefois dubitatif sur la faisabilité du projet dans les délais fixés. Par ailleurs, il ne perçoit pas ni la capitalisation ni le rayonnement possibles pour l'Université de Lille.

2) Etude du World Design Research Days / Journées Recherche & Design

- <u>Porteurs de la demande</u> : : Jacques Lescuyer, chargé de mission Design, Christophe Boutillon,
 Directeur de la valorisation de la recherche.
- Objet de la demande : contribution à la prise en charge d'un cycle de 6 journées thématiques « Recherche & Design » entre mai et octobre 2020, dans le cadre de la MEL / capitale mondiale du design.
- Coût global du projet : 104.500 €.
- Demande formulée auprès de la Fondation : 40.000 €.
- <u>Positionnement du Vice-président Recherche de l'Université</u> : il soutient la demande.
- Avis du Comité des projets : défavorable.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

Si la labellisation mondiale de la MEL pour un an est une opportunité pour faire bouger les lignes sur la discipline scientifique du design émergente en France, la démarche mérite d'être approfondie pour être plus explicite. Par ailleurs, le rôle de la Fondation est de faire effet levier ; il ne lui revient pas de participer, de manière aussi importante aux financement d'une série de colloques dont la contribution à l'ambition d'excellence de l'Université reste incertaine.

3) Laboratoire d'Expériences Immersives (LExIm)

- Porteur de la demande : Florent Occelli, Faculté Ingénierie et Management de la Santé.
- Objet de la demande : contribuer à l'équipement du laboratoire d'expériences immersives permettant de développer des stratégies éducatives mettant en œuvre un apprentissage par l'action et par l'expérience.
- Coût global du projet : 460.552 €.
- Demande formulée auprès de la Fondation : 79.000 €.
- <u>Positionnement de la Vice-présidente Formation tout au long de la vie de l'Université</u> : elle soutient cette demande.
- Avis du Comité des projets : favorable pour la totalité de la somme.

TROISIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration accorde un financement de 79.000 € pour le projet LExIm.

Par cet équipement, l'Université de Lille sera la première Université de France à disposer d'un plateau permettant d'utiliser tous les outils de l'apprentissage immersif au bénéfice de la formation, de la recherche et des milieux socio-économiques.

Le porteur de projet est invité à considérer sérieusement les interactions possibles avec les pôles de compétitivité, voire avec l'Association Interprofessionnelle de France pour la prévention des risques professionnels et la promotion de la Sécurité et de la Santé au Travail (AINF), et la mise en réseau avec d'autres équipements ou plateformes existants. Ces relations pouvant être considérées au titre de ressources à étendre dans le cadre d'un business plan à établir.

4) Hight skill research partnership

- <u>Porteurs de la demande</u>: Martine Lecoutre, Directrice déléguée à la recherche et à la valorisation,
 Philippe Cordonnier, Directeur délégué aux relations internationales.
- Objet de la demande : financement de l'indemnisation de 4 scientifiques de très haut niveau sur 4 ans dans le cadre de la réponse à l'appel à projet « Intégration et développement des IdEx et des ISITE » (IDÉES)
- Coût global du projet : 7,6 M€ sur 7 ans.
- Demande formulée auprès de la Fondation : 384.000 € sur 4 ans, soit 96.000 € / an.
 Prise en charge de l'indemnisation de 4 scientifiques sur 4 ans : 24.000 € x 4 x 4 = 384.000 €.
 Coût 1 scientifique : 24.000 € = 6.000 € / semaine de présence x 4 semaines par an
- <u>Positionnement de l'Université</u> : l'Université pilote la réponse à l'appel à projets IDéES.
- Avis du Comité des projets : défavorable.

QUATRIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

La Fondation souscrit totalement à l'objectif poursuivi par ce projet de grande ampleur nécessaire à l'ambition d'excellence du site. Toutefois, il n'est pas de la vocation de la Fondation d'intervenir à un niveau aussi conséquent, de nature à grever toute autre action sur l'année.

5) Dons récurrents de faible montant des alumnis de la Faculté des sciences économiques et sociales

- Porteur de la demande : Pr. Laurent Cordonnier, Doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales.
- Objet de la demande : moyens techniques et administratifs pour la perception des dons.
- <u>Demande formulée auprès de la Fondation</u>: temps de travail de la Directrice de la Fondation pour administrer la collecte des dons.
- <u>Positionnement de l'Université</u> : demande présentée et soutenue par le Vice-président Partenariats socio-économiques.
- Avis du Comité des projets : défavorable.

CINQUIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

L'idée est tout à fait intéressante et innovante pour une faculté mais certains points doivent être explorés bien en amont comme la gouvernance notamment pour le choix des projets qui seront financés, tous les aspects juridiques, financiers et de communication. Le porteur de projet est invité à approfondir la démarche et à la construire avec la Direction U-Link. Eu égard à son objet, la Fondation n'est pas le bon véhicule en l'espèce.

6) Bekembio

- <u>Porteurs de la demande</u>: Arnaud Guillabert, Jordy Ratsimbazafy (Spin off issue de l'UCCS avec des chercheurs de l'UCCS).
- Objet de la demande : faisabilité du procédé innovant de valorisation de la biomasse à partir du glycérol à l'échelle du kilogramme et de la tonne du projet
- Coût global du projet : 30 M€.
- Demande formulée auprès de la Fondation : 400.000 €.
- <u>Positionnement du VP Recherche</u> : le dossier demande à être consolidé.
- Avis du Comité des projets : défavorable.

SIXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

Le porteur de projet est invité à consolider son projet, notamment le business plan. La Fondation estime que l'investissement pour financer la mise au point d'un pilote qui n'aura de valeur que pour la phase du passage du kilogramme à la tonne concerne d'autres partenaires, en particulier la SATT.

7) Modélisation du transport dans la ville de Lille au XVIIIe siècle

 Objet de la demande : réalisation d'une thèse sur la modélisation du transport au XVIIIe siècle à Lille, projet interdisciplinaire (mathématiques, histoire).

Double finalité:

- Aider les historiens à mieux connaître les flux dans la ville
- Produire un jeu vidéo historique prenant place dans les plans reliefs numérisés de la ville de Lille
- <u>Porteur de la demande</u>: Nicolas Wicker (Laboratoire Painlevé, UMR 8524), en lien avec le laboratoire IRHIS (Catherine Denys) et le Palais des Beaux-Arts
- Coût global du projet : 120.000 €
- Demande formulée auprès de la Fondation : 20.000 €
- Positionnement du VP Recherche : le dossier demande à être consolidé.
- Avis du Comité des projets : défavorable

SEPTIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration décide Le Conseil d'administration décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

Le porteur de projet est invité à considérer le produit final dans une vision élargie et à examiner les interactions possibles avec des designers. Sur ce point, il y a des opportunités à saisir dans le cadre de la labellisation de la Métropole Européenne de Lille reconnue capitale mondiale du design pour 2020.

8) Eric Weil dans le monde philosophie anglophone

- <u>Objet de la demande</u> : mettre en œuvre un programme substantiel de traductions et de diffusion de l'œuvre philosophique d'Eric Weil dans le monde philosophique anglophone.
- Porteur de la demande : Pr. Patrice Canivez (UMR 8163 Savoir, Textes, Langages), Directeur de l'Institut Eric Weil (service commun de l'Université de Lille).
- Coût global du projet : 132.952,08 €.
- Demande formulée auprès de la Fondation : 66.476,04 €.
- <u>Positionnement du VP Recherche</u> : très favorable à ce projet.
- Avis du Comité des projets : favorable.

HUITIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration accorde un financement de 66.476,04 € sur 3 ans, soit 22.158,68 € par an pour le projet « Eric Weil dans le monde philosophique anglophone ».

La Fondation mesure l'effet levier que peut provoquer sa contribution sur le rayonnement international de l'œuvre du philosophe et notamment sur les thématiques sur lesquelles il a travaillé, des questions de société pleinement d'actualité (« par ex. la question de la violence sous toutes ses formes, celles des conditions de possibilité et des limites de l'argumentation, du conflit entre Etat et société dans le cadre d'une société mondiale, de l'opposition entre modernité et traditions, etc. »).

BILAN DES PROJETS RETENJS

| PROJET | MONTANT | OBSERVATIONS |
|--------------------------------------------------|-------------|--------------|
| Laboratoire d'Expériences Immersives (LExIm) | 79.000,00 € | |
| Eric Weil dans le monde philosophique anglophone | 66.476,04 € | Sur 3 ans |

NEUVIEME RESOLUTION

Pour rappel, l'ex-Université de Lille Droit et Santé a fait donation de 200.000 actions Genfit à la Fondation de l'Université en 2017 avec une valorisation des titres à 22,19 euros en janvier 2018.

Par communiqué de presse du 11 mai 2020, la société Genfit a annoncé que la molécule "Elafibranor" n'avait pas démontré d'effet statistiquement significatif ni sur le critère d'évaluation principal de résolution de la NASH sans aggravation de la fibrose, ni sur les critères d'évaluation secondaires. Cela a notamment provoqué une chute importante de la valeur de l'action, cotée à 5,22 € au 15 juin au soir.

Par un communiqué de presse du 20 mai 2020, la société Genfit a annoncé :

- qu'elle était pleinement engagée dans le développement de sa technologie diagnostique non-invasive NIS4™
 qui permet d'identifier les patients à risque de NASH;
- qu'au regard de l'activité d'Elafibranor observée en phase 2 et de son profil de sécurité confirmé par les résultats intermédiaires de RESOLVE-IT, et du fait qu'il s'agit d'une maladie auto-immune sans aucun rapport avec les origines métaboliques de la NASH, elle était confiante dans son programme de Phase 3 de développement d'Elafibranor dans la PBC;
- qu'elle sera attentive à toute opportunité susceptible de créer de la valeur pour l'entreprise, qu'il s'agisse de la mise en place de nouveaux partenariats stratégiques ou de nouvelles collaborations scientifiques ;
- qu'elle prévoyait de partager sa nouvelle orientation stratégique globale à l'automne 2020;
- que sur le plan financier, elle procédait à une revue exhaustive des dépenses non-essentielles, avec une première série de mesures visant notamment à mettre un terme aux activités liées au marketing et à la préparation de la commercialisation d'elafibranor dans la NASH.

Le Conseil d'administration décide d'attendre le positionnement de la société Genfit qui sera connu à l'automne et sursoit à statuer sur une vente totale ou partielle des actions.

DIXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

La décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Vice-Président.

Président
Pr. Xavier VANDENDRIESSCHE

Vice-Président Frédéric MOTTE